

Décision

Générale

colonial

Décision n° 33-435-1933 Indemnités.

n° 33-435-1933

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

28 février 1933

Numéro JO

n° 435 du 01/02/1933

Date du numéro

1 février 1933

TEXTE INTÉGRAL

l'indemnité journalière normale Sans logement, fixée par le décret du 27 août 1930, a été attribuée à l'adjudant Dongradi (Simon) et au sergent- chef Bozzi (Paulin) et ce, à compter du 11 février 1933, date de leur débarquement, jusqu'a 22 février 1933 exclu, date à compter de laquelle ils ont été logés et meublés par les soins de l'Administration.